

« Résister à la Déportation en France et en Europe »

Thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation

Session 2023-2024

Le thème pour la session 2023-2024 a été annoncé par le ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse le jeudi 30 mars 2023, au terme de la cérémonie de remise des prix des sessions précédentes. D'importantes perspectives de relance du Concours ont été également présentées par le ministre Pap Ndiaye dans son discours de clôture.

La lettre de cadrage du thème « Résister à la Déportation en France et en Europe » est suivie d'éclairages proposés par des spécialistes en recherche et en enseignement de la Résistance et de la Déportation, que nous remercions pour leur contribution.

Lettre de cadrage	2
Eclairages en accompagnement de la lettre de cadrage	8
<i>Présentation des auteures et des auteurs</i>	8
<i>Nouveaux regards historiens sur la société résistante, par Claire Andrieu</i>	8
<i>Articuler Résistance et Déportation, par Laurent Douzou</i>	9
<i>« Si tu t'en sors, dis au monde... ». La résistance juive à la Déportation, par Isabelle Ernot</i>	9
<i>Une approche sensible et incarnée, par les archives, de la résistance en déportation, par Patricia Gillet</i>	10
<i>Une approche de la Résistance au plus près des acteurs, par Catherine Lacour-Astol</i>	11
<i>S'opposer à l'anéantissement et à la déportation. Le sauvetage des Juifs en Europe de l'Est occupée, par Marie Moutier-Bitan</i>	12
<i>L'approche de la Résistance par l'intime, par Guillaume Piketty</i>	12
<i>Le combat des résistants en déportation, par Guillaume Pollack</i>	13
<i>Résister à la Déportation en France et en Europe, par Marie-Ange Rivière</i>	14
<i>L'introduction de figures individuelles « ordinaires », par Floriane Schneider</i>	14
<i>Résister à la Déportation en France et en Europe, par Veerle Vanden Daelen</i>	15
<i>Une mise en mémoire de la résistance et de la déportation, par Séverine Vercelli</i>	16
<i>Le CNRD, des étapes et un rayonnement assuré, par Marc Charbonnier</i>	17
<i>De la voie générale et technologique à la voie professionnelle : un concours au cœur des enseignements et des publics scolaires, par Marie-Ange Rivière et Guillaume Jacq</i>	18
<i>Une ouverture du concours vers les CM², par Claire Debet</i>	20

Lettre de cadrage

Le thème pour l'année 2023-2024 associe, pour la première fois, les deux axes du concours, à un moment où le CNRD, fort de l'engagement des pouvoirs publics, des communautés éducatives et savantes, et de cinq fondations mémorielles*, doit se relancer dans la fidélité à son projet plus que soixantenaire : encourager les élèves et leurs professeurs à travailler l'histoire de la Résistance et de la Déportation en se fondant sur ses sources et ses ressources nombreuses ; les amener à la production de savoirs nouveaux et les engager en faveur de leur transmission ; penser avec la connaissance du passé, avec la société présente, pour faire face aux grands enjeux du monde contemporain ; promouvoir la liberté et les valeurs d'humanité ; retrouver des exemples de courage et de combat ; croire en la démocratie et la faire progresser.

Ce thème appelle les précisions suivantes :

1. Le sens donné à la Résistance et à la Déportation dépend des définitions de l'époque, mais aussi des représentations actuelles et des progrès de la recherche. Ce sont des faits majeurs qui dominent la connaissance de la Seconde Guerre mondiale et structurent le CNRD. Aborder la Résistance à partir d'actes individuels et collectifs, civils et militaires, français et européens, à différentes périodes rappelées plus bas, souligne la pluralité des résistances et la nécessité de les définir. La lutte contre la Déportation encourage à approfondir le fait et la décision de « résister » tandis que la Déportation exige elle aussi un effort de définition qu'enrichit l'étude des résistances qui défient ce rouage central de l'Etat et du système nazis.

La Déportation et partant les résistances qu'elle déclenche réactivent initialement, comme en France, le souvenir des peines de « déportation » dont furent victimes notamment Louise Michel et le capitaine Dreyfus sous la IIIe République. La déportation est identifiée à l'envoi au bagne, autre référence qui s'impose quand les déportations déferlent sur les peuples européens occupés. Mais les déportations décrétées et organisées par le régime nazi dépassent la connaissance de tout ce que les Européens de l'Ouest savaient de ces peines et châtiments (il en va différemment des populations orientales et des peuples colonisés, mieux instruits de la violence extrême).

Le régime nazi fait de la Déportation un rouage essentiel de la répression politique, du contrôle social et de l'extermination raciale. C'est la destination de la déportation qui en transforme radicalement le sens, camps de concentration et centres de mise à mort principalement mais aussi transferts temporaires et déplacements vers des ghettos. La déportation devient un système généralisé au service de la politique du IIIe Reich. L'emploi de la majuscule pour la définir devient légitime.

On entend ainsi la Déportation pour les populations sous occupation nazie, comme un départ contraint vers l'inconnu, avec des franchissements de frontières et l'épreuve d'un « grand voyage » dans des conditions souvent dantesques. Des populations sont aussi déportées au sein de leur espace national, sachant que les frontières européennes sont profondément modifiées par l'occupant nazi à commencer par celles « grand Reich ». Les déportations n'en sont pas moins réelles. A l'époque de la Seconde Guerre mondiale toujours, le Service du travail obligatoire (STO) est compté dans les faits de déportation. Il ne l'est plus de nos jours (compte tenu de sa destination) même s'il a mobilisé contre lui l'activité de la Résistance et accéléré la constitution des maquis.

La Déportation constitue en conséquence un fait massif et central de la Seconde Guerre mondiale en France et en Europe. Elle recouvre à la fois des pratiques généralisées d'internement de populations que le III^e Reich et ses alliés tiennent pour ennemies, un système concentrationnaire pour la « mise au pas » voire la disparition (par le décret « *Nacht und Nebel* » par exemple) des opposants à l'ordre nazi, enfin un rouage central de l'extermination des Juifs et des Sinti et Roma (Tsiganes) d'Europe avec les centres de mise à mort immédiate ou par des conditions inhumaines d'internement et de travail forcé. La Déportation renvoie également à des processus préparatoires de sélection, d'identification, de traque, d'arrestation, d'enfermement dans des camps de transit puis de déportation -au sens strict- des personnes et des groupes. Ceux-ci sont, arrachés à leurs univers de vie, précipités dans des mondes inconnus obéissant à des ordres d'une inhumanité indicible et inconcevable.

2. La Déportation est étudiée au travers des résistances qui la prennent pour cible et la combattent. En cela, leur étude permet de mieux connaître et comprendre la Déportation, de mieux distinguer ses types (selon le motif d'arrestation, le statut dans le droit nazi, les catégories de camps, le sort programmé des déportés), et de se rendre plus à même d'identifier les signes avant-coureurs de tels processus et systèmes. Il y a lieu aussi d'analyser le système de la déportation comme l'un des instruments centraux de la répression nazie dans l'Europe occupée. Si les femmes résistantes ont été nombreuses à la subir, c'est aussi parce qu'elle leur était plus facilement appliquée qu'aux résistants masculins passés par les armes ou torturés à mort dès leur arrestation.

Le thème des résistances à la Déportation nourrit ainsi une connaissance élargie des déportés et des déportées. Celles-ci, comme Denise Vernay, Germaine Tillion ou Marie Claude Vaillant Couturier, ont continué d'agir et de penser en résistantes, poursuivant leurs combats dans les camps. Des déportés « raciaux » ont suivi le même chemin, arrêtés parce que résistants à l'instar de la petite-fille du capitaine Dreyfus, Madeleine Lévy, transférés comme Juifs dans des centres de mise à mort, y maintenant des formes de combat et un esprit résistant. Aussi, au lendemain de la guerre et de la fin des camps, l'enfermement dans un statut unique de victimes des rares rescapés de la déportation « raciale » a entraîné pour ces derniers de la souffrance, du désespoir, parfois de la révolte. Car ils n'en demeurent pas moins, même témoins, des acteurs de la résistance à la Déportation dont, malgré les difficultés, il est possible d'écrire l'histoire.

3. Résister à la Déportation éclaire en conséquence la Résistance et les multiples combats face à des répressions « raciales » et politiques touchant d'importantes fractions de la société. La Résistance renvoie à ses formes communément admises, par exemple la résistance des réseaux pouvant agir contre la mise en œuvre des déportations ou se constituer au sein du monde de la déportation, ou celle des mouvements par le truchement de leurs publications clandestines. Mais il y a aussi des formes plus récemment reconnues, s'intéressant à des actes apparemment plus ordinaires, individuels, intimes mêmes, et qui n'en recèlent pas moins les preuves d'une volonté de combat, d'un esprit de courage, d'un choix conscient de défense de l'humain et de la liberté. Des impacts concrets, une efficacité pratique peuvent en découler.

Ces actes et ces attitudes se réalisent face aux mécanismes propres à la Déportation visant la mise à mort par la violence physique et la torture dans les convois, dans les camps et lors des évacuations par les nazis, par la faim et la soif (notamment dans les ghettos), par le travail forcé imposé aux déportés jusqu'à ce que mort s'ensuive. Les démarches de survie, la réhumanisation face à la déshumanisation imposée par la Déportation, appartiennent au thème proposé, comme la solidarité des tiers pour les victimes, les aides à l'évasion, la communication de renseignements. Les risques très élevés qu'entraînent de tels actes et attitudes prouvent qu'ils sont appréhendés par l'occupant nazi comme des menaces fondamentales pour les processus et les systèmes de la Déportation.

4. Ces résistances à la Déportation participent du phénomène de la Résistance dans l'Europe nazie, tout en développant des formes spécifiques en relation avec l'objet même de leurs combats : la Déportation et ses types diverses au sein d'un système, sinon d'une politique et d'une pratique d'Etat totalitaire et génocidaire.

Résister à la Déportation, avec celles et ceux qui s'engagent à cette fin, dans la conscience des risques encourus, définit en premier lieu une résistance à la déportation comprise comme la lutte contre les mécanismes administratifs et policiers de sélection, d'identification, d'arrestation et de déportation *stricto-sensu*. Ces actions sont de caractères, de formes et d'impacts très différents. Ainsi, par exemple, les plus insignifiantes en apparence, réagissant à la persécution raciale et politique et aux arrestations massives, témoignent d'engagements personnels et de résilience morale, renseignent d'actes de solidarité. On peut signaler ici les initiatives individuelles mais aussi les formes d'organisation pour prévenir des rafles et organiser les sauvetages, en particulier pour ce qui concerne les opérations conjointes de Vichy et des nazis.

Ces attitudes de refus et de combat se retrouvent en deuxième lieu dans la résistance en déportation, au sein d'univers concentrationnaires voués à l'asservissement humain et à la destruction de populations entières -à commencer par les Juifs d'Europe dans les centres de mise à mort immédiate ou différée, au sein des ghettos qui ont aussi cette fonction, durant le transfert dans les convois généralement de chemins de fer et lors des « marches de la mort ». Les résistances en déportation se réalisent par la création et la mise en œuvre d'organisations et d'actions collectives, et elles désignent aussi des attitudes plus individuelles ou des faits plus isolés de sauvetages, d'évasions et de révoltes -y compris dans les centres de mise à mort.

Ces résistances en déportation se fondent sur des ressources qui sont souvent à inventer puisque le monde connu a disparu, remplacé par des systèmes qui révèlent l'univers nazi dans sa plus totale inhumanité (un « Autre Monde », où « il n'y a pas de pourquoi »). Périlleuses au plus haut point, ces résistances sont impitoyablement réprimées. C'est la preuve qu'elles ont existé et qu'elles menaçaient ce que Raphael Lemkin a décrit, en 1943 dans *Axis Rule in Occupied Europe* (paru en 1944 aux Etats-Unis), comme un système totalitaire et génocidaire à la fois, appuyé sur des Etats satellites qui pratiquaient eux aussi la Déportation au service du IIIe Reich.

En troisième lieu, il est essentiel de se référer à la résistance par le savoir quand des cibles de la déportation ou des déportés dans les camps ou dans les ghettos documentent *in situ* les faits, s'efforçant de faire parvenir aux réseaux et mouvements de l'extérieur, et vers le monde libre, les preuves des crimes nazis,

Et en dernier lieu, il faut rappeler la résistance d'*après-coup*, fondée sur la conservation et la mobilisation du témoignage, sur la fidélité aux épreuves passées, affirmant une philosophie de la connaissance affrontant l'oubli, le déni et le négationnisme, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à nos jours. Le CNRD lui-même, depuis sa création le 11 avril 1961, peut se prévaloir de cette fonction de « résistance d'*après-coup* ».

5. Si la proposition de thème n'est pas accompagnée de bornes chronologiques, il n'en demeure pas moins que celui-ci s'inscrit dans des cadres temporels, à commencer par la temporalité des événements vécus. La période principale est celle de la guerre mondiale. Mais il faut se souvenir que le système de la déportation s'organise dès 1933 avec l'installation du régime nazi en Allemagne. La période de découverte des camps doit être également prise en compte. Enfin le temps de la mémoire et des mémoires appartient aussi à l'étude globale des résistances à la Déportation.

Le temps de la guerre est celui dans lequel et par lequel les déportations deviennent des systèmes centraux de la répression et de l'extermination, avec des spécificités très marquées et pouvant se recouper, et contre lesquels grandissent, s'organisent et se diversifient les résistances.

La période de la découverte des camps de déportation et des centres de mise à mort n'engage pas, comme auparavant, des actes de résistance. Mais les éventuelles opérations de sauvetage des déportés, les initiatives de documentation immédiate (par la photographie et le cinéma en particulier), l'intervention des correspondants de guerre, le recueil sur le vif de témoignages des victimes, les proclamations internationales, les réprobations morales, l'action pénale.... peuvent nourrir et ouvrir la réflexion des élèves et des professeurs sur le thème « Résister à la Déportation en France et en Europe ».

Au temps de la mémoire et des mémoires qui s'expriment ou non dans les sociétés d'après-guerre et jusqu'à nos jours, s'ajoutent d'autres temporalités pertinentes pour le thème proposé : celle des réponses de la justice avec sa dimension pénale et sa dimension de prévention qui peuvent s'analyser comme des moyens d'armer les Etats et les sociétés contre le retour des déportations dans ce qu'elles ont signifié d'inhumanité ; celle de la construction des savoirs savants portant sur les résistances à la déportation ; celle de la transmission de ces savoirs et de la mémoire à commencer par l'enseignement et l'éducation.

6. Ce thème est envisagé à l'échelle française et européenne. Il ne peut l'être autrement dans la mesure où les déportations déracinent et déplacent des populations entières au travers de toute l'Europe au moyen principalement du chemin de fer, impliquant des convois de déportés par milliers ; où les sites de la Déportation – camps d'internement et de concentration, centres de mise à mort, ensembles mixtes- sont installés sur tout le continent, depuis la « galaxie » des camps en Allemagne et en Autriche jusqu'aux marges orientales du Grand Reich (*Lebensraum*) ; où, enfin, avec cette dimension européenne de la Déportation et la diversité d'appartenance nationale des déportés, la Résistance et les actes de résistance prennent des caractères eux aussi internationaux (sans méconnaître les rivalités nationales qui en découlent, de façon souvent brutale voire violente).

Les mémoires elles-mêmes, par exemple celles s'attachant au souvenir d'un camp, d'un convoi, présentent également des dimensions européennes, à l'image aussi de la recherche scientifique comme de projets éducatifs et pédagogiques. La dimension européenne favorise de surcroît l'approche comparative, essentielle en histoire. Elle permet enfin de nuancer et de questionner des représentations. Si le thème accueille les nouvelles approches d'étude de la résistance élargissant sa connaissance et sa compréhension, il convient aussi de souligner la grande indifférence avec laquelle beaucoup ont observé la déportation des autres - souvent des voisins et des voisins abandonnés à leur sort, ou des étrangers à qui tout accueil est brutalement refusé. La découverte du système de la Déportation dans les lendemains de la Seconde Guerre mondiale engendre une profonde crise morale de l'humanité dont les enseignements ne sont probablement pas encore tous tirés, faute peut-être de ne pas avoir compris ce système dans ses rouages les plus inhumains.

7. Les élèves qui participent au concours, les professeurs, les responsables de vie scolaire, les parents, les proches et les familles qui les accompagnent, les associations, témoins et bénévoles qui les soutiennent, bénéficient selon l'usage chaque année d'une brochure élaborée par l'une ou plusieurs des cinq fondations mémorielles*.

Cette brochure, contribution scientifique, pédagogique et documentaire, développe et illustre l'essentiel des aspects décrits ici. Cette année, elle est élaborée sous l'égide de la Fondation de la Résistance et de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, grâce à une équipe rédactionnelle experte et en lien avec les autres fondations. Cette brochure s'attache à faire connaître les nombreuses ressources locales, régionales, nationales et internationales, essentielles pour traiter du thème national et des sujets délocalisés.

8. Les candidats peuvent en effet s'appuyer, dans les départements et les académies, sur de nombreuses institutions publiques, associatives et privées, tant mémorielles et patrimoniales, que documentaires et archivistiques. Celles-ci savent mettre à disposition des sources et des ressources variées, souvent inédites, tandis qu'historiens et chercheurs de France et d'Europe assurent la production des savoirs savants et leur transmission à la faveur de conférences, interventions et formations qui sont vivement encouragées.

Des séances de formation et stages d'animation sur des contenus liés au thème de cette année pourront se tenir, au niveau national, dans les départements ou dans les académies, selon les moyens et à l'initiative des services ministériels et académiques, de l'inspection générale, des fondations mémorielles, des associations professionnelles d'enseignants, des universités et des centres de recherche, avec le concours des corps d'inspection territoriaux, des enseignants référents et relais, et des très nombreuses associations partenaires et institutions patrimoniales et muséales agissant à différentes échelles.

9. La présidence du collège national des correcteurs et son directoire, associés à la DGESCO et aux services académiques, encouragent les équipes engagées dans le Concours à penser avec les professeurs documentalistes la mise en valeur et l'archivage des productions des élèves. Que ce soit dans le CDI des établissements ou

sur l'ENT, il s'agit de faire prendre conscience de l'importance de la trace des productions réalisées, -celles-ci contribuant à l'acquisition de savoirs fondamentaux et à leur transmission sur un sujet majeur de l'histoire contemporaine et de la citoyenneté démocratique-. Au-delà de la valorisation d'archives, c'est également un moyen de faire appréhender aux élèves la construction d'un fonds documentaire, notamment en conservant les étapes de réalisation et les sources des travaux collectifs, et en constituant une base ouverte. Par une visibilité accrue, la connaissance sur l'histoire de la Résistance et de la Déportation peut être partagée et continuée, à commencer par le niveau de l'établissement, de ses communautés éducatives mobilisées et de ses ressources mieux organisées. Le redéploiement du Concours souligne le rôle accru de l'école pour l'acquisition des savoirs historiques et la compréhension de leur rôle social, intellectuel et civique.

Le règlement du concours, les procédures d'inscription et les réalisations attendues sont précisés sur le site du concours (page eduscol). Le fonctionnement du CNRD est régi par l'arrêté du 23 juin 2016 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000032788366>).

Lettre de cadrage élaborée collectivement par Vincent Duclert, inspecteur général IGESR et chercheur titulaire (CESPRA, EHESS-CNRS), président du collège national des correcteurs du concours, par les universitaires Claire Andrieu (Sciences Po), Laurent Douzou (Sciences Po Lyon), Guillaume Piketty (Sciences Po), Annette Wieviorka (CNRS), et par les équipes rédactionnelles des cinq Fondations de mémoire. Remerciements à Charles-Jacques Martinetti, à Manuel Brossé et à la Mission « Education Artistique et Culturelle » (MENJ), et à Nathalie Reveyaz (IA-IPR Histoire-Géographie, académie de Grenoble).*

* Fondation de la Résistance ; Fondation pour la Mémoire de la Déportation ; Fondation de la France Libre ; Fondation pour la Mémoire de la Shoah ; Fondation Charles de Gaulle.

LA LETTRE DE CADRAGE EST ACCOMPAGNEE DES ECLAIRAGES DE SPECIALISTES, PRESENTES CI-DESSOUS.

« Résister à la Déportation en France et en Europe »

Thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation, session 2023-2024

Eclairages en accompagnement de la lettre de cadrage

Présentation des auteures et des auteurs

Claire Andrieu (Professeure d'histoire contemporaine, Sciences Po), **Marc Charbonnier** (professeur en lycée général et technologique, ancien directeur de la rédaction d'*Historiens & Géographes*), **Claire Debet** (IEN premier degré, académie de Versailles), **Laurent Douzou** (Professeur émérite d'histoire contemporaine, Sciences Po Lyon), **Isabelle Ernot** (professeure agrégée, académie de Paris, docteure en histoire contemporaine, directrice scientifique de l'Union des Déportés d'Auschwitz de 2005 à 2022), **Patricia Gillet** (Conservatrice générale du patrimoine, Archives nationales), **Guillaume Jacq** (IEN ETG, académie de Grenoble, docteur en sciences de l'Education), **Catherine Lacour-Astol** (IA-IPR, académie de Grenoble, docteure en histoire contemporaine), **Marie Moutier-Bitan** (docteure en histoire contemporaine, chercheuse postdoctorale au CERCEC), **Guillaume Piketty** (Professeur d'histoire contemporaine, Sciences Po), **Guillaume Pollak**, (professeur agrégé, docteur en histoire contemporaine et ATER à l'Université Paris-Est-Créteil), **Marie-Ange Rivière** (IA-IPR, académie de Montpellier, référente Mémoire et citoyenneté), **Floriane Schneider** (professeure agrégée en CPGE, docteure en histoire contemporaine), **Veerle Vanden Daelen** (directrice adjointe Kazerne Dossin-Mémorial - Musée et Centre de recherches sur la Shoah et les Droits humains, Malines, Belgique, docteure en histoire contemporaine de l'université), **Sévérine Vercelli** (IA-IPR, académie de Grenoble).

Nouveaux regards historiens sur la société résistante, par Claire Andrieu

Depuis que le débat historiographique sur la définition de la Résistance a pris fin, une fenêtre s'est ouverte sur de nouvelles recherches. Plutôt que les motivations, ce sont les actes eux-mêmes qui retiennent l'attention, du moment qu'ils portent atteinte à l'ordre établi, que ce soit subjectivement ou objectivement.

Une multitude d'actions individuelles ou collectives s'offre à l'examen, notamment les évasions et l'aide à l'évasion. L'assistance aux pourchassés et aux persécutés, souvent organisée en réseaux d'évasion ou de placement clandestin d'enfants d'origine juive, a aussi pour intérêt de mettre en lumière l'action des femmes. Elles sont plus directement engagées là que dans la résistance militaire ou politique. Cette approche par « en bas » de la résistance non armée, qu'on appelle parfois « civile », met au jour une société de citoyens et de citoyennes ordinaires qui ne consentent pas à l'ordre régnant. Sans ce tissu social, la Résistance au sens restreint, faite d'organisations armées ou de propagande, n'aurait pas pu se développer en un mouvement d'ampleur nationale.

L'autre intérêt du sujet réside dans l'ouverture d'un nouveau pan de l'histoire : la résistance en déportation. L'histoire de la Résistance s'arrête souvent aux portes des prisons, comme si les résistants internés ne pouvaient continuer de résister par d'autres moyens. Quant à l'histoire de la déportation, elle porte plus sur les mécanismes et les structures de celle-ci, qui ont laissé beaucoup d'archives. La réactivité des déporté.e.s,

leurs techniques d'auto-défense, de diffusion de l'information à l'extérieur du camp et même de sabotage sont difficiles à reconstituer en raison de la rareté des sources. Mais le corpus des traces matérielles et des témoignages de survivant.e.s forme un ensemble suffisamment riche pour écrire une histoire de la résistance dans les camps. Les historien.ne.s de l'Antiquité seraient heureux de disposer d'autant de documents. Avec ce sujet, c'est un autre portrait de la Résistance qui va prendre consistance.

Articuler Résistance et Déportation, par Laurent Douzou

Le travail historique sur l'Occupation a commencé en France dès octobre 1944 avec une intense collecte de témoignages (pour y accéder, en cliquant sur « Détail du contenu » : http://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FРАН_IR_054523).

La Commission d'histoire de la Déportation créée en 1951 au sein du Comité d'Histoire de la deuxième guerre mondiale (CH2GM) a notamment pu compter sur l'expertise de Julien Cain, administrateur de la Bibliothèque nationale, déporté à Buchenwald, et de l'ethnologue Germaine Tillion (qui avait publié dès 1946 un premier *Ravensbrück*). La commission sur l'histoire de la Résistance a été constituée en 1956. La recherche a donc été entreprise très tôt par des scientifiques compétents connaissant de première main la Déportation comme la Résistance.

La tâche était extrêmement difficile. La Résistance avait développé son action en s'attachant à en effacer les traces. L'Occupant et Vichy s'étaient évertués à dissimuler et maquiller – par la propagande, la censure, une stratégie du « secret » (Germaine Tillion) – tout indice de leur politique répressive et mortifère.

Bien que Résistance et Déportation aient longtemps été envisagées comme deux réalités distinctes, il a existé un lien étroit entre résistance, répression et politiques de déportation (de fait, en 1954, 25% des correspondants départementaux du CH2GM étaient d'anciens déportés). Si singuliers qu'aient été le monde souterrain de la Résistance d'une part, « l'univers d'incertitude et de ténèbres » (Germaine Tillion) de la Déportation d'autre part, il faut les penser conjointement parce que « la Résistance ne s'arrêtait pas à la porte des prisons et des camps » (Marie-Claude Vaillant-Couturier). La Déportation vers le système concentrationnaire, celle des Juifs d'Europe vers les centres de mise à mort ont généré une large gamme de ripostes, du non consentement à la Résistance en passant par l'aide effective aux gens pourchassés et persécutés. On a résisté contre la Déportation, on a résisté en Déportation, dans les deux cas pour faire échec à une violence inouïe. « ...si un régime inhumain peut assassiner, il ne peut écraser complètement les sentiments humains chez ceux qu'il laisse en vie. » (Hermann Langbein) C'est là tout l'enjeu passionnant de la thématique « Résister à la Déportation en France et en Europe ».

« Si tu t'en sors, dis au monde... ». La résistance juive à la Déportation, par Isabelle Ernot

L'étude de la résistance juive doit envisager à la fois la politique de persécution antisémite et l'internement-emprisonnement, avec des situations très différentes, depuis les camps de transit et les ghettos, jusqu'aux centres de mise à mort.

La résistance s'organise d'abord face à une persécution qui recouvre l'exécution secrète d'un projet d'assassinat de masse, secondé en France par le régime de Vichy. La rafle du Vel d'hiv, les 16-17 juillet 1942 est un événement-rupture. Pour les Juifs, il inaugure une

ère de danger aveugle dominée par la traque. Il s'agit d'échapper aux arrestations individuelles et de masse : rompre avec toute obligation légale (recensement, convocation, port de l'étoile jaune); se cacher (fuite, faux papiers, changement d'identité, placement des enfants dans des familles non juives...). Sans oublier les évasions ou l'engagement de jeunes dans les forces alliées, les maquis ou les rangs des FTF-MOI.

Avec la déportation vers Auschwitz-Birkenau, camps essentiellement voués à l'extermination des Juifs d'Europe, le degré inouï de violence a empêché quasiment toute possibilité de résistance organisée. C'est d'une autre résistance dont il s'est agi et si elle concerne les femmes et les hommes qui se sont accrochés jusqu'à la libération, il faut considérer qu'elle concerne également toutes celles et tous ceux qui ne sont pas parvenus à survivre. Les survivants invoquent souvent le facteur de la chance et d'abord celle d'avoir échappé au gazage massif des déportés juifs organisé à l'arrivée. Face à l'entreprise de déshumanisation par les nazis, ils ont « tenu le coup », résultat sans doute de conditions physiques et psychologiques particulières qui ont permis une résistance à l'annonce de l'existence de gazages et à leur réalité au quotidien, à l'assassinat des leurs, au travail forcé, aux sélections, à la persécution omniprésente, à l'inexistence de valeurs. Un facteur essentiel fut également celui des liens avec les autres déportés dans le cadre de petites entités formées de deux ou trois personnes, parlant généralement la même langue, solidaires.

A l'échelle européenne s'organisèrent des soulèvements armés dans des ghettos, notamment à Varsovie (avril-mai 1943), des révoltes dans les centres d'assassinat (Treblinka, août 1943, Sobibor, octobre 1943, Auschwitz-Birkenau, octobre 1944) ainsi que des sabotages, petits et grands, menés dans le cadre du travail forcé des déportés. Documenter le crime afin de constituer des sources est également une résistance, comme le démontre la constitution des archives de l'Oneg Shabbat à Varsovie, le recueil de documents en France par Isaac Schneersohn (futur CDJC), la rédaction des « écrits sous la cendre » dissimulés dans les centres de mise à mort.

Le témoignage, oral et écrit, des survivants des centres d'assassinat, celui des adultes et des enfants cachés, constitue une source incontournable. « Si tu t'en sors, dis au monde...¹ », supplie Fanny, mourante, dans les bras de sa sœur Esther Senot. Le respect de ce serment porta fondamentalement cette résistance juive et décida de la volonté de témoigner jusqu'à nos jours.

Une approche sensible et incarnée, par les archives, de la résistance en déportation, par Patricia Gillet

Résister dans les camps, c'est d'abord refuser d'être réduit à un numéro matricule et employer toutes ses forces à lutter contre la déshumanisation, au prix d'actions clandestines dont les archives personnelles des déportés gardent la trace : dessins réalisés à Ravensbrück par Yvonne Baratte ou poèmes composés à Buchenwald par le Père Leloir, restituant les traits et la personnalité de leurs camarades et soulignant leur volonté de rester debout au cœur du système concentrationnaire. C'est aussi, comme le fit Germaine Tillion, s'appuyer sur son expérience d'ethnologue pour analyser *in situ* l'univers des camps, transmettre son savoir à ses codétenues lors de conférences ou les faire rire en mettant en scène dans une opérette l'absurdité du quotidien.

¹ Esther Senot, Isabelle Ernot, *La petite fille du passage Ronce*, Paris, Grasset, 2021.

Les objets rapportés des camps, parfois présents dans les fonds d'archives ou visibles dans des musées, sont les plus fidèles témoins de la solidarité unissant les déportés, poupée confectionnée à Ravensbrück pour Geneviève de Gaulle par sa « sœur en résistance » Jacqueline Péry d'Alincourt, carnets ou petits objets fabriqués avec des matériaux de fortune et offerts pour des anniversaires, comme en temps de paix...

Enfin, on pourrait évoquer la volonté de documenter pour l'après-guerre les atrocités commises dans les camps et d'en fournir les preuves matérielles. Ainsi a pu être sauvée la pellicule contenant des photographies de victimes d'expériences pseudo-médicales à Ravensbrück, tandis que des Espagnols affectés au service d'identification du camp de Mauthausen parvenaient à subtiliser des clichés réalisés par les SS.

Tous ces exemples d'actes de résistance individuels et collectifs, et bien d'autres, figurent dans les archives privées de la déportation conservées par diverses institutions et accessibles à tous. Croisés avec les récits des rescapés ou les sources administratives de la surveillance et de la répression, ils permettent de saisir au plus près ce que l'humain oppose à la barbarie.

Une approche de la Résistance au plus près des acteurs, par Catherine Lacour-Astol

Depuis les années 1990, la résistance au génocide des juifs a acquis une place singulière dans la mémoire française de l'occupation avec la promotion de la figure du Juste dans le discours officiel². Le paysage mémoriel français est aussi touché par une pratique mémorielle initiée outre-Rhin, d'une logique très différente : l'hommage rendu aux victimes par la pose de *stolpersteine* (littéralement « les pavés sur lesquels on trébuche ») dessine une topographie de la terreur nationale-socialiste à l'échelle européenne. Ouverte à toutes les victimes, elle restaure symboliquement la proximité entre les victimes et leur environnement, la pose du pavé de mémoire étant effectuée sur le dernier lieu de vie connu.

Résister à la déportation : le thème fait écho à ces recompositions mémorielles mais replace résolument la Résistance au cœur de la réflexion historique. Aux côtés de la constellation des victimes, l'enjeu est de retrouver la nébuleuse de celles et ceux qui ont fait barrage, avec succès ou non, à l'arrachement, quelle que soit sa motivation. En faisant fi des catégorisations institutionnelles *a posteriori* – qui ont largement contribué à invisibiliser cette forme de résistance –, la démarche entend saisir la Résistance en acte et le résistant dans son environnement social, dans la continuité d'une historiographie de la Résistance renouvelée³. Pour ne citer qu'un exemple, l'enquête menée autour du sauvetage opéré lors de la rafle du 11 septembre 1942 à Lille-Fives⁴ est exemplaire des apports d'une micro-histoire qui approche l'événement dans sa dimension spatiale (depuis la gare et le quartier proche jusqu'au maillage des lieux de refuge), éclaire la « toile d'araignée » résistante et en revisite la partition genrée, souligne le poids des temporalités et de l'adaptation dans l'activité résistante, ... contribuant à construire une

² Sarah Gensburger, « Les figures du juste et du résistant et l'évolution de la mémoire historique française de l'occupation », *Revue française de science politique*, 2002/2, Vol. 52, p. 291-322.

³ Le *Dictionnaire historique de la Résistance* constitue une synthèse incontournable de ces avancées. Plus récemment, l'ouvrage consacré aux pilotes abattus, et donc aux *helpers*, par Claire Andrieu est exemplaire d'une démarche qui saisit la résistance par l'action observée *in situ*. Claire Andrieu, *Tombés du ciel. Le sort des pilotes abattus en Europe, 1939-1945*, Tallandier/Ministère des Armées, 2021.

⁴ Voir particulièrement Monique Heddebaut, « Sans armes face à la rafle du 11 septembre 1942 (dans la « zone rattachée » à Bruxelles) », *Tsafon* n°70, 2015.

histoire de la Résistance au ras des individus, et ce faisant, à revisiter la figure du résistant.

S'opposer à l'anéantissement et à la déportation. Le sauvetage des Juifs en Europe de l'Est occupée, par Marie Moutier-Bitan

L'anéantissement des Juifs en Europe de l'Est, et tout particulièrement sur les territoires soviétiques occupés, commença dès le début de l'Opération Barbarossa, le 22 juin 1941, et s'amplifia dans les semaines qui suivirent. Au cours de l'été 1941, femmes et enfants juifs furent massivement inclus parmi les cibles des massacres perpétrés par les unités mobiles de tuerie (Einsatzgruppen, bataillons de police, Wehrmacht), épaulés par des auxiliaires locaux. Dans certaines régions, comme le nord de la Biélorussie ou l'est de l'Ukraine, les populations juives entières de ville furent assassinées dès l'automne-hiver 1941. Dans ces circonstances d'extermination rapide et totale, en des territoires où l'antisémitisme était largement partagé, le sauvetage de personnes juives fut extrêmement marginal et très rarement couronné de succès. Par ailleurs, la survie d'un individu juif ne pouvait avoir lieu qu'avec l'appui de plusieurs personnes.

Pour obtenir une infime chance de sauver une personne juive, il fallait recourir à l'une de ces trois modalités. La première consistait à la faire entrer dans la clandestinité : lui offrir une cachette, ou l'intégrer à un groupe de partisans (en Biélorussie notamment, où environ 5000 Juifs du ghetto de Minsk purent survivre de la sorte à la guerre, et où les frères Bielski rassemblèrent des familles juives entières dans les forêts). Cela signifiait prendre en charge sa nourriture, son chauffage, tout en n'éveillant pas les soupçons des voisins et de la police locale, prompte à fouiller les habitations. La deuxième était de fournir à la personne juive une fausse identité : faux papiers, certificats de baptême, mais cette solution n'était viable que si elle quittait sa bourgade, où elle était connue de tous, pour gagner l'anonymat des villes ou pour changer de régions. Enfin, la troisième option était de lui faire quitter le territoire sous occupation nazie : franchir la ligne de front, ou bien gagner des régions sous contrôle des alliés du Reich – la Roumanie, la Hongrie, en fonction des chronologies des politiques exterminatrices. Quelles que furent les modalités envisagées, la plupart se déroulèrent dans des conditions de terreur, de précarité et de souffrances, tant physiques que morales, si bien que nombre de personnes sauvées momentanément d'une fusillade se livrèrent d'elles-mêmes quelques semaines plus tard.

Les profils des sauveteurs étaient extrêmement variés. Si quelques Allemands, notamment des entrepreneurs comme Hermann Graebe ou Berthold Beitz, se distinguèrent par une volonté de sauver un maximum de leurs employés juifs, le sauvetage des Juifs sur les territoires soviétiques occupés fut surtout le fait de ruraux, de manière plus ou moins ponctuelle, plus ou moins intéressée, et dans un climat d'occupation anxigène – notamment en Biélorussie, où la figure du partisan se confondait avec celle du Juif dans les représentations nazies et où les représailles contre la population civile non-juive étaient féroces.

L'approche de la Résistance par l'intime, par Guillaume Piketty

La résistance à la déportation eut, on le sait, une importante dimension intime. Afin de prendre cette dernière pleinement en compte, il importe de se pencher sur le

cheminement personnel des combattant(e)s de l'ombre. Un temps accablés par le désastre de 1940 ainsi que par les renoncements et les compromissions qui en découlèrent, celles et ceux qui refusaient d'abdiquer trempèrent leur résolution au fil d'un voyage intérieur avant de prononcer leur « Non intransigeant » (Alban Vistel). Pour chacune et chacun, s'engager alla de pair avec des transgressions douloureuses. Riche en improvisations, en attentes et en doutes, mais également en accélérations enthousiasmantes, le combat clandestin fut émaillé de rencontres souvent surprenantes, de rudes rivalités et de responsabilités parfois écrasantes. Il fut habité par une tension de tous les instants, tandis que la mort devenait la compagne des « soutiers de la gloire » (Pierre Brossolette).

Solidarité et fraternité, amitiés et amours fleurirent néanmoins au cœur de la contre-société résistante. Lorsqu'elle survint, l'arrestation marqua le début d'un nouveau voyage intime. Il fallut se familiariser avec les arcanes de l'univers carcéral et faire face aux interrogatoires. Il arriva que le parcours conduise dans les camps nazis. Au terme d'un très éprouvant voyage, les déporté(e)s basculèrent dans un « Autre Monde » (Germaine Tillion) où l'arbitraire, la violence extrême et la mort régnaient en maîtres et où, pour tenir, ils puisèrent notamment dans leur force intérieure. Pour les résistant(e)s survivant(e)s, enfin, le retour à l'intime du temps de paix s'avéra parfois chaotique.

De ces cheminements, il existe des traces dans la presse clandestine et les émissions de la BBC, dans les écrits, photographies et objets conservés par quelques-un(e)s, dans les lettres de prison et les billets jetés depuis les trains de déportation, dans les dessins et autres documents créés dans les camps, dans les souvenirs des survivant(e)s.

Le combat des résistants en déportation, par Guillaume Pollack

L'engagement dans la Résistance est une projection individuelle et collective dans une temporalité complexe. Réaction épidermique immédiate à la défaite et à l'occupation vécues comme des situations inacceptables, il est inséparable de la prise de conscience de sa conclusion probable que chacun intériorise en amont : la mort, précédée de tortures, en France, dans les geôles allemandes, italiennes, japonaises ou vichystes ou bien en déportation. Le moment paroxysmique de l'arrestation puis de la déportation, pour peu que le résistant ou la résistante ne soit pas assassinée, ne signe pourtant pas la fin de l'engagement résistant. Les témoignages de celles et ceux qui ont survécu à l'enfer concentrationnaire rendent compte, même de manière reconstruite, du maintien d'une volonté de poursuivre le combat quand bien même celui-ci s'exerce désormais entre des grilles de fer, des barbelés, des miradors et dans des conditions inhumaines. C'est, déjà, s'opposer aux objectifs même du projet nazi concernant les déportés. Le camp est un instrument conçu comme un système destiné à briser les volontés et toutes les considérations altruistes par l'usage de la terreur et la construction d'une hiérarchie qui met en concurrence les déportés luttant pour leur survie.

Résister face à la déportation, c'est tout d'abord survivre, et maintenir un semblant d'humanité par des gestes du quotidien centrés sur soi-même ou tournés vers autrui. Ces valeurs de solidarités permettent de rompre l'isolement individuel et de reconstruire des liens de sociabilités qui visent à la survie du groupe et des plus affaiblis. Le camp est aussi le lieu de la poursuite des activités clandestines qui ont pour objectifs de maintenir le moral des déportés ou de porter des coups aux bourreaux. Cela se traduit par la constitution de comités clandestins dont les effectifs sont régulièrement renouvelés.

Résister peut aussi se traduire par la conception de feuilles clandestines ou l'écoute de radios étrangères grâce à des postes construits grâce à du matériel de récupération. C'est aussi profiter d'une affectation dans un kommando au sein d'une usine pour freiner la production voire saboter, parfois, la machine de guerre du III^e Reich. Des renseignements, récupérés par des réseaux, permettent aussi aux Alliés de mieux connaître le rythme des productions industrielles et d'obtenir, ainsi, un avantage tactique essentiel dans la victoire finale.

Résister à la Déportation en France et en Europe, par Marie-Ange Rivière

Le thème de l'édition 2023-2024 met en relation les deux termes constitutifs du concours : la Résistance et la Déportation en amenant à étudier les réactions de résistance face à la Déportation, les stratégies, individuelles et collectives, spontanées ou organisées pour échapper aux rafles, à la répression, pour fuir, s'enfuir, s'évader, pour prévenir. A l'aide, apportée au nom de valeurs de principes, d'engagement et de fidélité politique, idéologique, religieuse... Aux filières, aux risques pris et assumés pour le sauvetage, aux réseaux de passeurs... A la réussite, parfois, trop souvent, provisoire, de ces stratégies. Mais lorsqu'elles réussissent et c'est leur paradoxe, ces stratégies laissent moins de trace en permettant à la Déportation de ne pas avoir lieu et obligent à un changement de perspective en cherchant pourquoi l'événement ne s'est pas produit.

Elle est l'occasion de les initier à la démarche historique, à la recherche, à son aridité parfois et au plaisir de la découverte, au travail sur, avec les archives. Dans ce cadre, la collaboration avec les Archives Départementales et leurs services éducatifs s'avèrent particulièrement enrichissant pour partir d'une démarche de micro histoire pour une histoire incarnée, de proximité. A cette occasion se révèlent parfois des histoires familiales avec des documents apportés par les élèves eux-mêmes ou des témoignages familiaux qui invitent à faire le lien entre la dimension historique et la dimension mémorielle.

Les référents Mémoire et citoyenneté, en charge du concours dans les académies, proposent des journées de formation pour la préparation du concours, souvent en partenariat avec les délégués académiques pour l'art et la culture et différentes structures culturelles. Ces journées allient mises au point scientifique sur le thème du concours, réflexion didactique et favorisent le renouvellement de l'approche pédagogique.

La participation au concours répond donc à de multiples enjeux qui sont au cœur de la formation de jeunes consciences qui auront à répondre aux défis du monde de demain.

L'introduction de figures individuelles « ordinaires », par Floriane Schneider

Le thème « Résister à la Déportation en France et en Europe » peut inviter les élèves à se pencher sur un aspect de la Résistance en France longtemps oublié, et qui a trait aux actions menées par des personnes non juives pour soustraire les juifs, tout particulièrement les enfants, aux rafles et à la déportation⁵. C'est dans le sillage des

⁵ Laurent Douzou, *La Résistance française : une histoire périlleuse*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 2005.

recherches pionnières de Lucien Lazare⁶, prolongées par les travaux de Patrick Cabanel et de Jacques Semelin⁷, qu'un chantier a été entrepris concernant d'autres formes de résistance que recouvre en partie le titre de « Juste ». Aborder ainsi le thème du Concours conduit à se saisir de la question de la population française face à la déportation des juifs, sachant que 75 % d'entre eux ont échappé aux griffes des autorités allemandes. Par une multitude d'actions isolées ou concertées, des « milliers de Françaises et de Français, sans s'interroger, [ont] f[ait] le choix du bien » au péril de leur vie, comme a tenu à le rappeler le Président Jacques Chirac lors de la cérémonie d'hommage aux Justes de France organisée au Panthéon le 18 janvier 2007.

L'entrée par l'action des Justes est d'autant plus souhaitable qu'elle ouvre sur une clairière d'espoirs semée de solidarité et d'humanisme, fondée à la fois sur le savoir acquis en classe et sur de nombreuses ressources numériques. Les initiatives innovantes ne manquent pas, tels les parcours sonores réalisés à partir d'un travail dans les archives par l'équipe « Par les vivants » associant chercheurs sur la Shoah et établissements scolaires. Une « géographie sensible » se révèle et se dessine dans le creux des mémoires ainsi transmises. Une semblable démarche s'inscrit pleinement dans le cadre d'un enseignement à vocation démocratique, tout en s'efforçant de tenir compte des évolutions du numérique tant pour conduire les recherches⁸ que pour définir le support final du projet. Elle participera à la construction d'une figure résistante héroïque non pas malgré elle mais par-delà l'héroïsme des faits d'armes.

Résister à la Déportation en France et en Europe, par Veerle Vanden Daelen

Dès le premier juin 1940, les nazis ont rattaché les départements français du Nord et du Pas-de-Calais) à la Belgique. Ces territoires dépendaient du général Alexander von Falkenhausen, le commandant militaire pour la Belgique et le nord de la France. Ce rattachement explique que des Juifs et les Roms arrêtés dans cette zone ont été amenés au camp de rassemblement établi dans la caserne Dossin à Malines en Belgique. De là, ils ont été déportés à l'Est, la plupart vers Auschwitz-Birkenau. Après la rafle du 11-12 septembre 1942 à Lens et Lille, 513 Juifs furent emmenés à la caserne Dossin, ils ont fait partie du Transport X du 15 septembre 1942. Arrêtés entre le 18 octobre et le 9 décembre 1943 par les Feldgendarmes et la gendarmerie et la police françaises, 352 Roms sont déportés par le Transport Z (Z pour *Zigeuner* en allemand) le 15 janvier 1944.

Du 13 juin au 12 septembre 1942, plus de 2.250 travailleurs forcés juifs de Belgique ont été déportés pour le travail forcé sur les chantiers du Mur de l'Atlantique et aux Mazures (Ardennes françaises) dans le cadre de l'Organisation Todt. La plupart de ces travailleurs forcés furent déportés en octobre 1942 vers Auschwitz-Birkenau via Malines. Une minorité fut amenée à Drancy, avant d'être déportée à l'Est. Quelque 6.000 Juifs domiciliés en Belgique au 10 mai 1940 avaient fui ou avaient été convoyés en France, ont été déportés de Drancy.

⁶ Israël Gutman et Lucien Lazare (dir.), *Dictionnaire des Justes de France*, Paris-Jérusalem, Fayard-Yad Vashem, 2003.

⁷ Patrick Cabanel, *Histoire des Justes de France*, Paris, Armand Colin, 2012 ; Jacques Semelin, *Persécutions et entraides dans la France occupée. Comment 75 % des Juifs de France ont échappé à la mort*, Paris, Le Seuil/Les Arènes, 2013.

⁸ Cf. *Mémoires en jeu. Revue critique interdisciplinaire et multiculturelle sur les enjeux de mémoire*, dossier « Le numérique comme environnement mémoriel », n° 14, automne 2021.

Désobéir aux ordres de l'occupant nazi est une première forme de résistance : ne pas se présenter pour se faire enregistrer, ne pas porter l'étoile jaune, ne pas répondre aux convocations.... Devant les représailles, une grande majorité des Juifs sont passés dans la clandestinité. Certains ont fui le pays pour éviter la déportation. Les grandes rafles ont amplifié la désobéissance, la fuite ou le passage dans l'illégalité. Des actions individuelles de résistants juifs, de voisins, d'agents de police, des cheminots... ont parfois soustrait des Juifs aux griffes des nazis. Citons le sauvetage en gare de Lille-Fives de quelques dizaines de Juifs raflés le 11 septembre 1942.

Dans les camps de rassemblement, le personnel juif a profité de sa position privilégiée pour obtenir le maintien au camp de certaines relations, voire leur libération. À la caserne Dossin, les employés juifs ont même trafiqué les listes des transports, dissimulé des outils à bord des wagons, pour permettre aux déportés de sauter du train. Les plus légalistes tentaient de contacter des personnalités ou autorités qui pourraient intervenir pour faire relâcher des gens, avec plus ou moins de succès. La reine Élisabeth de Belgique, des membres du clergé, des recteurs... ont été sollicités. Les militants sionistes favorisaient l'obtention des certificats d'échange germano-palestinien, qui ont permis la libération de quelques dizaines d'internés juifs de la caserne Dossin.

Dans les camps du nord de la France, soumis à des conditions très dures et souvent sans nouvelles de leurs familles, généralement déjà déportées, les travailleurs forcés juifs tentaient le tout pour le tout. Plusieurs se sont évadés de ces camps ou des trains qui les déportaient à Auschwitz-Birkenau via Malines ou Drancy. Des 1.938 déportés du double transport XVI et XVII du 31 octobre 1942, 247 se sont évadés. Près de 60 % de ces évadés n'ont plus été repris. Le Transport XX compte un taux d'évasion encore plus élevé. Le 19 avril 1943, 236 des 1.631 déportés sautent du train. Youra (Georges) Livschitz, Robert Maistriau et Jean Franklemon stoppent le train et parviennent à libérer 17 personnes. Les 219 autres ont préparé leur évasion lors de leur détention à la caserne Dossin ou ont suivi le mouvement⁹.

Une mise en mémoire de la résistance et de la déportation, par Séverine Vercelli

L'apposition de stèles, l'installation de plaques, l'érection de monuments, la création de musées, l'ouverture de mémoriaux dédiés à la mise en mémoire des événements et acteurs de la Seconde Guerre mondiale sur un territoire donné renvoient à l'action d'intervenants nombreux (associations d'anciens résistants et/ou déportés, collectivités territoriales, État et gouvernements, particuliers). Celles-ci, ceux-ci, s'adressant à l'ensemble de la communauté nationale et européenne, pérennisent dans la pierre et le bronze leur expérience particulière du conflit. À ce titre, les lieux du souvenir et les lieux de mémoire de la Résistance et de la Déportation en Dauphiné remplissent d'abord une fonction funéraire (plaque de la place de la Résistance, à Grenoble, honorant les 48 personnes exécutées à l'été 1944 chemin des Buttes). Ils sont aussi des jalons marquant l'importance de leur groupe dans la hiérarchie mémorielle locale (la rue grenobloise des « Résistants du 11 Novembre 1943 »). Des mémoriaux, certains, dans leur authenticité originelle, sont dotés d'une charge mémorielle particulièrement intense. C'est le cas de

⁹ La conférence « Trains and the Holocaust », organisée par Europalia en coopération avec Kazerne Dossin et la Fondation Auschwitz est consultable sur YouTube (https://www.youtube.com/results?search_query=trains+and+the+holocaust+europalia). Sur le transport XX, voir <https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/articles/19-avril-1943-le-transport-xx-train-de-liberation-train-denfer.html>

la Maison d'Izieu. Ouvert par Sabine et Miron Zlatin, ce refuge dans les Alpes de l'Ain accueille de mars 1943 à avril 1944 plus d'une centaine d'enfants juifs pour les soustraire aux persécutions antisémites. Ces enfants ainsi que 7 éducateurs sont raflés et déportés sur ordre de Klaus Barbie.

A l'avancée de la « solution finale » menaçant tous les Juifs d'Europe, l'existence de la Maison se veut en elle-même une réponse. Elle ouvre en mai 1943, à un moment où il faut sauver toutes les personnes possibles. Les adultes ont conscience de cette urgence ainsi que les enfants les plus âgés. Avant d'arriver à Izieu, Paul Niedermann rencontre à la Penne d'Agenais un officier de l'armée secrète polonaise qui lui dit de ne pas espérer le retour de ses parents partis en déportation. Parmi les plus âgés, Henri Alexander a témoigné du fait qu'il écoutait à Izieu Radio-Londres sur un poste TSF, et Raoul Bentitou a évoqué, devant son institutrice Gabrielle Perrier le maquis dans la montagne pour venir s'occuper des Allemands. Pour les plus jeunes, le but des adultes à Izieu était de les ramener au temps de leur enfance après le traumatisme des camps d'internement.

Depuis le décret du Président de la République, François Mitterrand, du 3 février 1993, la Maison d'Izieu est l'un des trois lieux de la mémoire nationale des victimes des persécutions racistes et antisémites et des crimes contre l'humanité commis avec la complicité du gouvernement de Vichy. La maison d'Izieu devient également un lieu d'éducation et de formation à destination des élèves et de leurs professeurs, dès le niveau du CM1, afin d'agir contre toute forme d'intolérance et de racisme. Sous la houlette de professeurs relais attachés à la Maison, un travail interdisciplinaire est conduit dans une réelle démarche de projet.

Le CNRD, des étapes et un rayonnement assuré, par Marc Charbonnier

Le Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) pour l'année 2023-2024 a pour thème : « Résister à la Déportation en France et en Europe ».

C'est en 1964, alors que l'on commémorait le vingtième anniversaire de la libération des camps, que le Concours a développé, pour la première fois, le thème de la déportation. Depuis cet acte fondateur, une tradition d'alternance dans le choix des thèmes annuels s'est instaurée entre Résistance et Déportation, en suivant le rythme des commémorations. Soixante ans plus tard, tout en restant fidèle à ses origines, à l'élargissement progressif de son public et de ses sujets en lien avec les évolutions historiographiques et didactiques – ce qui en fait un espace de formation continue et d'expérimentations ouvert à toutes les disciplines – le Concours propose dans sa Lettre de cadrage un thème de refondation unissant ses deux piliers historiques, en ajoutant explicitement une dimension européenne. Dialogue permanent entre passé et présent, le CNRD s'enrichit ainsi pour nos élèves d'une réflexion civique renforcée – l'Europe s'est construite sur des principes et des valeurs, qui ne sont en rien des acquis, en réaction « à une profonde crise morale de l'humanité » – et d'une approche comparative essentielle pour la compréhension du monde contemporain.

Attirant chaque année entre 20 000 et 60 000 élèves, le Concours est une éducation en acte à la citoyenneté. En ce sens, la Lettre de cadrage s'inscrit aux sources mêmes du civisme, en puisant à la fois dans l'esprit de Résistance et la mémoire de la Déportation et en rassemblant les savoirs et les savoir-être. Le CNRD est au cœur de la pédagogie de projet en favorisant un travail d'équipe éducative, en valorisant des travaux individuels

comme collectifs et en participant à un sentiment d'appartenance à un établissement d'enseignement, dans la diversité des territoires. Un concours bien actuel qui fonctionne grâce à l'engagement des communautés éducatives et au soutien de multiples partenaires. En s'ouvrant désormais aux classes de CM2, le CNRD franchit sans nul doute une étape majeure dans son rayonnement, de la même manière qu'à partir de 1979, la pratique du « mémoire collectif », puis les sujets sur documents à partir de 2003 et l'introduction du Numérique en 2009, ont contribué à conforter sa place de premier concours scolaire et mémoriel.

De la voie générale et technologique à la voie professionnelle : un concours au cœur des enseignements et des publics scolaires, par Marie-Ange Rivière et Guillaume Jacq

Le CNRD offre l'opportunité de travailler autrement le cours d'histoire sur la période de la Seconde Guerre mondiale. Il permet d'engager l'étude dans une démarche de pédagogie de projet, en interdisciplinarité, en particulier avec les enseignements artistiques et l'histoire des arts, la littérature en intégrant l'éducation artistique et culturelle.

Les catégories de participation collective (deuxième et quatrième catégories) offrent l'occasion de faire travailler et collaborer les élèves en groupe et de développer les compétences psychosociales. La forme libre de la production favorise et fait appel à la créativité, à l'imagination, et permet à des élèves d'exprimer des qualités et des compétences singulières. La collaboration avec le professeur documentaliste peut enrichir le travail mené par la formation à la recherche documentaire, bibliographique, l'éducation aux médias...

Construire un projet autour du CNRD permet en outre de dégager des heures et de consacrer à l'étude d'un chapitre qui contribue à la formation à la citoyenneté un temps plus important.

La préparation des élèves au concours peut se faire par le biais de diverses formes d'actions éducatives (club, ateliers « histoire »...), dans le cadre du cours d'histoire en classe de troisième, de terminale générale et technologique, de première professionnelle, dans celui d'enseignement de spécialité histoire-géographie-géopolitique sciences politiques mais aussi dans le cours d'enseignement moral et civique et être inscrite dans le parcours citoyen.

Dans le prolongement de cette reconnaissance officielle, le sauvetage des juifs a été traité sous l'angle des mémoires de la Seconde Guerre mondiale dans les classes de Terminale générale à compter de la rentrée 2012. Désormais (depuis 2019), la Résistance figure au programme d'Histoire des classes de Terminale générale dans le cadre du chapitre consacré à la « Seconde Guerre mondiale »¹⁰. Il y a là matière à une double réflexion : sur les choix individuels en temps de guerre, face à une politique de collaboration qui a amené le régime de Vichy à livrer les enfants juifs à l'occupant allemand¹¹ ; sur la résonance que peuvent avoir aujourd'hui de tels choix, face

¹⁰ *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, BO spécial n° 8, 25 juillet 2019.

¹¹ Lors des rafles des 16 et 17 juillet 1942 (Vel' d'Hiv') à Paris et sa banlieue, près de 13 000 personnes ont été arrêtées par la police française. Parmi elles figuraient quelque 4 100 enfants de 2 à 16 ans, dont la grande majorité d'entre eux étaient de nationalité française, et ce alors que les Allemands ne prévoyaient pas de déporter les enfants dans l'immédiat. Voir Laurent Joly (dir.), *La France et la Shoah. Vichy*,

notamment au retour de la guerre en Europe. Les initiatives innovantes ne manquent pas, tels les parcours sonores réalisés à partir d'un travail dans les archives par l'équipe « Par les vivants », qui associe chercheurs (I. Bachkouche, S. Gensburger et L. Joly) et établissements scolaires.

Le CNRD est ouvert également à l'ensemble des élèves et apprentis de **la voie professionnelle**. Il s'inscrit dans une démarche interdisciplinaire d'éducation à la citoyenneté. Il offre l'opportunité d'accompagner les élèves et les apprentis à la compréhension des enjeux civiques. Les questions relatives à l'enseignement de l'histoire des mémoires, de la Résistance et de la Déportation parcourent l'ensemble des programmes scolaires d'histoire en lycée professionnel. Les nombreux partenaires associatifs et institutionnels sont présents pour accompagner les équipes qui souhaiteraient s'engager dans cette démarche.

Les programmes d'histoire en vigueur offrent une entrée permettant la participation des élèves au concours quel que soit leur niveau :

-3^{ème} Prépa-métiers (concourant dans la catégorie collège): le Thème 1 « L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) » offre l'opportunité de faire de la participation au concours une finalité à la séance d'enseignement et une ouverture,

-CAP : le premier thème, « La France de la Révolution française à la Ve République : l'affirmation démocratique », invite à travailler « les idéaux républicains [qui] survivent au sein de la Résistance et de la France libre, permettant la refondation de la République »,

-1^{ère} baccalauréat professionnel, le thème 2 « Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945) » interroge les questions relatives à la France libre, la Résistance et de la Déportation.

Mais au-delà d'une approche purement disciplinaire, le CNRD trouve son essence dans le travail interdisciplinaire où la thématique du concours renouvelée chaque année incarne un fil conducteur de démarches de projets. Dans ce contexte, le chef d'œuvre par exemple offre l'opportunité aux élèves et apprentis de mettre à profit leurs compétences professionnelles afin de rendre tangibles et de matérialiser les valeurs qu'incarne le CNRD. Que ce soit dans le domaine des services ou de la production, chaque filière peut ainsi construire, fabriquer, concevoir une œuvre dans le respect du cahier des charges. Sans tendre vers l'exhaustivité, des filières industrielles pourraient soumettre une œuvre incarnant la thématique de l'année quelle que soit la matière, suite à un travail alliant histoire, arts appliqués et disciplines professionnelles. De la même manière, les filières tertiaires peuvent proposer dans la catégorie des travaux collectifs l'organisation d'une cérémonie, d'une campagne de communication et de sensibilisation ou la collaboration avec une association.

Le concours présente donc un espace de libre création à saisir pour valoriser la créativité comme le savoir-faire des filières professionnelles dans le cadre des productions collectives tout autant que lors des épreuves individuelles où chaque élève ou apprenti peut concourir individuellement. Le CNRD offre ainsi la possibilité aux élèves et apprentis de la voie professionnelle de présenter leurs compétences et de faire reconnaître publiquement leurs engagements citoyens.

l'occupant, les victimes, l'opinion, Paris, Calmann-Lévy, 2023 ; Laurent Joly, *La Rafle du Vel' d'Hiv' : Paris, juillet 1942*, Paris, Grasset, coll. « Essais et documents », 2022.

Une ouverture du concours vers les CM², par Claire Debet

Fort de plus de 60 ans d'existence, le concours de la résistance rythme chaque année la vie des collégiens et lycéens de France, plongés pendant quelques semaines dans la découverte et l'analyse d'une des périodes les plus traumatiques de l'histoire européenne. Tout comme leurs collègues du secondaire, les enseignants de CM2 sont concernés par les questions didactiques que pose spécifiquement l'enseignement de cette période historique : Comment aborder l'innommable ou l'inhumain ? Le travail de mémoire peut-il conduire à une meilleure compréhension du présent ? Peut-on en tirer des leçons civiques et éthiques ?

Les programmes du Cycle 3 proposent 3 pistes de travail : solliciter l'histoire locale pour sensibiliser à une mémoire collective proche, confronter les archives locales aux sources officielles de l'histoire nationale et recueillir des témoignages oraux ou écrits pour permettre d'entendre la parole d'un témoin.

Les travaux de la Mission ministérielle d'étude en France sur la recherche et l'enseignement des génocides et des crimes de masse, dirigée par Vincent Duclert, ont mis en avant des inégalités dans le traitement de ces trois pistes. Les professeurs des écoles choisissent majoritairement l'angle de l'expérience vécue et racontée, qui privilégie la charge émotionnelle des faits, et donc l'approche empathique et/ou sacralisée. Cette approche est susceptible de créer des effets de saturation chez de jeunes adolescents et rend difficile le travail analytique des processus de manipulation de la pensée. Or, la compréhension des processus de radicalisation collective est un enjeu fort des programmes d'histoire et d'EMC du primaire comme du secondaire.

En s'appuyant sur les valeurs universelles et démocratiques ravivées par le travail de mémoire, le CNRD propose de travailler l'histoire de la résistance et de la déportation en pensant « avec » la connaissance, la mémoire, la société. Ce cadrage général est un levier important pour favoriser dans le premier degré la combinaison d'une approche sensible déjà en place avec une approche plus clairement historique, analytique et critique apte à renforcer le continuum didactique entre primaire et secondaire.

En CM2 comme au collège, les élèves sont confrontés à la violence de situations de harcèlement, aux tentations des théories du complot, aux raccourcis à l'origine des mécanismes collectifs de discrimination. Enseigner la réalité de la déportation à travers les résistances qu'elle a engendrées, c'est, selon les recommandations de la lettre de cadrage, mettre en avant *toutes* les résistances, les plus ténues n'étant pas les moins tangibles. Le pluriel de « résistance » atteste bien la formidable capacité du concours à interroger le présent à l'aune des leçons apportées par l'histoire.

Bien plus qu'une opportunité de travailler en pédagogie de projet un des éléments du programme, le CNRD, pour le premier degré, permet donc de rendre vivantes les valeurs qui ont construit les modes de lutte de la résistance. Il initie, dès la fin de l'élémentaire, une réflexion commune qui interroge les choix que l'on pose à titre individuel et à titre de citoyen pour défendre les valeurs de liberté et de respect de l'humain dans sa diversité.